

# Communiqué de presse

Saint-Ouen, le 30 janvier 2025

## Inetum signe un accord-cadre stratégique avec la CANUT

- **Inetum pourra fournir des prestations d'AMOA aux acteurs du secteur public bénéficiaires de la CANUT.**
- **Signé pour 4 ans, ce marché couvre les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire et Occitanie.**
- **Inetum élargit le catalogue de la CANUT d'une offre de prestations d'AMOA.**

Inetum, leader européen des services et solutions digitales, et la CANUT (Centrale d'Achats du Numérique et des Télécoms), annoncent la signature d'un accord-cadre. Cet accord, signé pour 4 ans, permettra à Inetum de fournir des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) aux acteurs du secteur public bénéficiaires de la centrale. Ce marché couvre les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire et Occitanie.

**Normann Hodara, Directeur général d'Inetum France, déclare :** « *Nous sommes très fiers de pouvoir accompagner la CANUT dans sa mission. Cet accord-cadre nous permettra d'aider les acteurs publics dans leurs projets de modernisation de leurs systèmes d'information. Ils bénéficieront de l'expertise et de l'expérience qu'Inetum délivre auprès des acteurs publics depuis plusieurs décennies. Ce partenariat est essentiel pour la transformation numérique du secteur public et ce pour le bénéfice de la société dans son ensemble.* »

**Vincent Deleau, Directeur général de la CANUT, ajoute :** « *Nous accueillons l'entrée d'Inetum parmi nos titulaires avec une grande satisfaction. Sa connaissance poussée du secteur public et sa gamme de prestation s'inscrit parfaitement dans notre stratégie d'optimisation et de modernisation des services publics. Nous avons toute confiance dans l'expertise de leurs équipes pour accompagner nos bénéficiaires dans leurs initiatives numériques essentielles.* »

Par ses accords-cadres, La CANUT simplifie les achats de matériels, logiciels et prestations en couvrant l'ensemble des besoins informatiques et télécoms de ses bénéficiaires. La centrale adresse ainsi les besoins technologiques de nombreuses collectivités, bailleurs sociaux et autres établissements publics (établissements publics d'enseignement, administrations, chambres de commerce, syndicats mixtes, régies de transports...) à des conditions tarifaires préférentielles.

Par cet accord-cadre, Inetum intègre en tant que titulaire le catalogue d'offres de la CANUT pour les prestations de services d'AMOA sur les trois régions référencées. Inetum pourra ainsi fournir une gamme étendue de services tels que des études (besoins, opportunité, faisabilité, cadrage...), du pilotage de projets et de programmes, du recettage et de l'accompagnement au changement.

### A propos d'Inetum

Inetum est un leader européen des services numériques. Pour les entreprises, les acteurs publics et la société dans son ensemble, les 28 000 consultants et spécialistes du groupe visent chaque jour l'impact digital : des solutions qui contribuent à la performance, à l'innovation et au bien commun. Présent dans 19 pays au plus près des territoires, et avec ses grands partenaires éditeurs de logiciels, Inetum répond aux enjeux de la transformation digitale avec proximité et flexibilité. Porté par son ambition de croissance et d'industrialisation, Inetum a généré en 2023 un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros.

Plus d'informations sur : [www.inetum.com](http://www.inetum.com)

**Pour toute information, contactez :**

**Inetum Press Relations**

[emmanuel.adrey@inetum.com](mailto:emmanuel.adrey@inetum.com)

[inetum@primatice.com](mailto:inetum@primatice.com)

**Retrouvez Inetum sur les réseaux sociaux :**

[Facebook](#) / [X \(Twitter\)](#) / [LinkedIn](#) / [YouTube](#) / [Instagram](#)

[inetum.com](http://inetum.com)

**A propos de la CANUT**

Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms, la CANUT propose des marchés publics qui simplifient les achats de matériels, logiciels et prestations et couvrant l'ensemble des besoins numériques et télécoms de ses adhérents. Association loi 1901 à but non-lucratif, la CANUT est une ressource dédiée aux collectivités, bailleurs sociaux, et autres établissements publics, permettant de bénéficier de conditions d'achat préférentielles, avec des accords-cadres clé en main dans le respect du code de la commande publique.

**Pour toute information, contactez :**

Charlène Jannot : [charlene.jannot@canut.org](mailto:charlene.jannot@canut.org)